

14 mar 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 14 mars 2003](#)

Plan d'urgence nucléaire et radiologique

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant un plan d'urgence nucléaire et radiologique pour le territoire belge.

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant un plan d'urgence nucléaire et radiologique pour le territoire belge.

Ce projet adapte l'ancien plan d'urgence pour des risques nucléaires datant de 1991 (*) afin de le rendre plus performant pour protéger la population et l'environnement. Il est transmis, pour avis, au Conseil d'Etat. (*) arrêté royal du 27 septembre 1991 portant fixation du plan d'urgence pour des risques nucléaires pour le territoire belge

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe